

Maleville

Bulletin communal 2022



WWW.MALEVILLE.FR



Le mot du Maire

Malgré la 5ème vague de Covid, les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel an sont venues rythmer la fin de l'année 2021, sans couvre-feu et sans confinement. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec nos proches. Le bonheur et la bienveillance sont nécessaires dans ce contexte incertain.



La pandémie de Covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Le contexte sanitaire et les mesures gouvernementales nous amènent à ne pas réaliser la cérémonie des vœux encore pour cette année. Nous espérons nous retrouver très bientôt.

Je voudrais remercier tous les employés municipaux qui malgré la situation sanitaire, s'adaptent à tout moment, surtout à l'école.

Vous allez trouver dans ce nouveau bulletin municipal, toutes les infos, les évolutions des chantiers en cours, les projets à venir, et une nouveauté, les associations de la commune ont été invitées, si elles le souhaitent, à préparer un article pour vous faire connaître leurs activités par le biais de ce bulletin. J'en profite pour les remercier d'avoir relancé leurs animations durant l'année 2021 pour faire vivre la commune.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune.

En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et de moi-même, une année 2022 pleine de santé pour vous tous et tous ceux qui vous sont chers.

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprenez.

MEILLEURS VŒUX ET PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.

Fabienne SALESSES, Maire de Maleville

Les employés communaux



Ce sont eux qui font vivre notre commune par leur travail quotidien :

Nelly GRATUZE : Secrétaire

Patricia DE JORGE : Assistante administrative à mi-temps depuis le 05/10/2021

Thierry CAVALIE : Agent Technique

Frédéric LAURENS : Agent Technique

Nadine PUECH : Agent polyvalent

Julie HUGOUNET MIQUEL : Cantinière (remplacement de Patricia FRAYSSE en disponibilité pour 1 an).

Elise LACASSAGNE : Agent territorial spécialiste des écoles maternelles (ATSEM).

Annie GRES : Garderie et agent d'entretien

Gisèle CANTALOUBE : Garderie, Agent d'entretien et agence postale

Chloé GAUBERT : Service civique mise à la disposition de l'école pour 8 mois.

L'école

L'effectif total de l'école est passé de 60 élèves l'année dernière à 68 cette année.

- 31 élèves de maternelle : Madame Félicia BALDO (enseignante et directrice), Elise LACASSAGNE (ATSEM), Chloé GAUBERT (service civique)
- 20 élèves de CP, CE1 et CE2 : Mme Mélanie SERIEYS et Mme Capucine STRAMARE + Chloé GAUBERT
- 17 élèves de CE2, CM1 et CM2 : Mme Cindy VIALETES

La cantine

Patricia FRAYSSE ayant pris une disponibilité, elle est remplacée par Julie HUGOUNET MIQUEL (aidée par Nadine PUECH) pour l'année scolaire en cours. Gisèle CANTALOUBE (durant le 1er service : élèves en maternelle et CP) et Nadine PUECH (durant le 2nd service : élèves en CE1, CE2, CM1 et CM2) assurent la présence et l'aide nécessaires sur les temps des repas.

Tout au long de l'année, les produits frais, de saisons et de proximité sont privilégiés pour les repas de la cantine. L'éducation « à bien manger » se poursuit, la municipalité et la cantinière comptent accentuer de plus en plus sur le « fait maison » et apporter des améliorations sur le tri sélectif. Un travail est également fait sur la sensibilisation et la réduction du gaspillage alimentaire.

De plus, grâce à la cantine municipale, les enfants de l'école partent à « la découverte du monde » tous les vendredis. Les écoliers Malevillois ont ainsi découvert des saveurs étrangères, ainsi que des mets inconnus à leurs papilles. La cuisinière leur a concocté des menus allant du Canada au Portugal, en passant par le Mexique, l'Angleterre, la Grèce ou encore par le Mali... Le pays mis à l'honneur est situé sur une carte du monde qui est affichée au réfectoire.

Les menus de la cantine sont consultables sur le site internet de la Commune.

La garderie

De 7h30 à 8h20 : Nadine PUECH

De 16h à 16h30 (temps de garderie gratuit) : Annie GRES et Nadine PUECH

De 16h30 à 18h45 : Annie GRES, accompagnée de Chloé GAUBERT les lundis et jeudis jusqu'à 17h30.

Différents jeux et activités sont proposés durant les temps de garderie. Cette année, les élèves ont notamment réalisé des décorations de Noël qu'ils ont installées sur les 5 sapins répartis dans le bourg.

Appel à volontariat

Les élèves du CP au CM2 bénéficient de cours de natation (transport et entrées à la piscine financés intégralement par la mairie). Chaque année, des personnes volontaires sont recherchées pour les accompagner. Toute personne intéressée sera la bienvenue, à condition de passer un agrément qui sera valable 5 ans.

La construction de l'école



La municipalité a fait le choix de la construction d'une nouvelle école située au cœur même du village. L'année 2021 a été une année décisive et a permis de concrétiser le projet ; 2022 sera celle de l'installation de nos enfants dans leurs nouveaux locaux flambants neufs.

27 novembre 2021 : La pose de la première pierre

C'est en présence de Mme la Députée Anne BLANC, de Mr le Conseiller Régional Stéphane BERARD, de Mme la Conseillère Départementale Gisèle RIGAL et de Mr le Président de Ouest Aveyron Communauté Michel DELPECH qu'une grande étape dans la construction de la nouvelle école a été franchie à Maleville ce samedi 27 novembre en fin de matinée.

La première pierre du futur édifice a été posée et inaugurée avec elle le début d'un chantier qui devrait durer un an. L'ensemble du conseil municipal a pu admirer le coup de truelle précis du premier adjoint Mr Benoit Gineste qui permettait à Mme Le Maire Fabienne SALESSES de poser cette 1ère pierre tant attendue. Un moment important du mandat et particulièrement apprécié par les élus locaux. Mme le Maire a rappelé ce jour là que le contexte sanitaire actuel a impacté le planning prévisionnel initial. Elle s'est cependant félicitée

de la réponse d'entreprises aveyronnaises aux appels d'offres favorisant ainsi le développement économique local.

Mme Gisèle RIGAL Conseillère Départementale a rappelé l'importance des écoles au sein de nos villages qui sont non seulement des lieux de vie, mais également des lieux éducatifs où l'on forme les citoyens de demain. M. Michel DELPECH, Président de Ouest Aveyron Communauté, a pu assurer la commune de son soutien financier qui interviendra après l'élaboration du nouveau règlement de fond de concours. Malgré le fait que la Région ne détienne pas la compétence Ecole, M. Stéphane BERARD – Conseiller Régional a tenu à préciser que la part d'investissement liée aux énergies renouvelables fera l'objet du soutien de la Région. Quant à Mme la Députée, elle a tenu à souligner l'exemplarité de cet investissement : « Un programme exemplaire d'une part, car présenté au préalable aux partenaires financiers et, d'autre part, de par son caractère ambitieux à l'échelle d'une commune rurale permettant ainsi de créer de l'attractivité. »



L'ensemble du conseil municipal, très investi dans cette construction, donne rendez-vous dans un an à la population pour inaugurer cette nouvelle école qui sera le symbole d'une commune ambitieuse et tournée vers l'avenir.

L'avancement des travaux : le chantier



Les études étant bouclées au printemps 2021, nous avons consulté les entreprises pour la réalisation de la nouvelle école juste avant l'été. Heureux qu'un seul appel d'offre ait été nécessaire, les travaux ont pu commencer en octobre. L'installation des cabanes de chantiers, le terrassement, les fouilles, les forages pour la géothermie mais aussi la dalle des salles de classes ont été réalisés avant fin décembre 2021. L'école commencera à prendre forme sur le premier trimestre 2022 avec la construction des murs de refends et la pose de la charpente notamment.

Les décorations de Noël



Vous avez pu découvrir les illuminations de Noël installées sur la voie principale du village durant les fêtes de fin d'année.

Les enfants de l'école ont également confectionné les décorations pour les sapins de Noël placés à l'école, la salle des fêtes et à la mairie. Nous les remercions d'avoir apporté la magie de Noël sur la commune. Le père Noël leur a amené des livres en retour.

Maleville connectée

Notre commune a sa page Facebook !



Pour diversifier ses canaux de communication et toucher un public plus large la municipalité lance sa page Facebook : « Maleville ».

En effet, assurer la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux est devenu un « incontournable » de la communication publique locale, pour informer et promouvoir les réalisations et les événements.

Lorsque vous consultez les articles publiés sur ce site, vous avez la possibilité de les partager sur votre compte Facebook pour leur donner ainsi une plus grande résonance. De même nous vous invitons à aimer la page de notre commune pour vous abonner aux articles.

Cette démarche permet d'enrichir nos outils numériques et vient en appui du site Internet de la commune créé depuis plusieurs années et de plus en plus consulté :

www.maleville.fr

En bref : la vie communale

Lotissement le Furbidou

Il reste 14 lots à vendre. Votre terrain vous attend, renseignez-vous en mairie.



 Terrains encore disponibles

WWW.MALEVILLE.FR



La voirie

Pour l'année 2021, 189 000 € ont été engagés pour entretenir les voies sur la commune de Maleville.

- 60 000 € pour les voies communautaires, c'est-à-dire celles qui sont gérées par la communauté des communes Ouest Aveyron Communauté (routes de la Valétie et de Gélis).
- 129 000 € pour les voies communales, notamment l'entretien de l'impasse des Châtaigner au lotissement des Rives, des voies du lotissement du Mauron, d'Artigues, du Cayrou, la route de Sabadel, et une partie du chemin de Furbury.



L'URBANISME 2021

La communauté de commune Ouest Aveyron Communauté instruit pour la commune, les demandes d'urbanisme des habitants de Maleville.

Nbre	Type d'instruction	Coût unitaire pour la commune
17	Permis de construire	220€
1	Permis modificatif	110€
22	Déclaration préalable	110€
41	Certificat d'Urbanisme d'information	55€
8	Certificat d'Urbanisme opérationnel	110€

L'instruction de ces dossiers d'urbanisme par la Communauté de Communes a coûté 9 405€ à la Commune de Maleville en 2021 (7 260€ en 2019 et 8 635€ en 2020).

Sur l'année 2021, 50 demandes de Renseignements d'urbanisme émanant des notaires sont parvenues en Mairie, il s'agit d'informations données antérieurement aux ventes d'immeubles.

Les Logements de la mairie :

A ce jour la mairie possède 6 logements locatifs :

Ancienne maison TAYLOR :

Un T4 à louer

Un T2 loué

Appartement au-dessus de la mairie :

Un T3 loué

Presbytère du Mauron :

Un T4 loué

Un T3 loué

Ancienne Ecole du Mauron :

Un T4 à louer



En bref...

L'enfouissement des réseaux sur le fond du village est prévu fin Mai début Juin suivant la disponibilité des entreprises.

L'opération « Cœur de Village » a été lancée sur notre commune et la 1ère tranche sera le carrefour desservant la nouvelle école.



Mme le maire Fabienne SALESSES accompagnée des adjoints a reçu le Sous-Préfet M. Guillaume RAYMOND et le Sénateur M. Alain MARC le 30/12/2021 sur le chantier de la nouvelle école compte tenu de leur indisponibilité le jour de la pose de la 1ère pierre le 27/11/2021. L'ensemble des dossiers d'investissement a été présenté au Sous préfet et il a assuré la commune du soutien de l'état pour le dossier de l'école. M. le Sénateur a doté l'école de 7 BD « Les enfants de la Résistance » de Benoît Ers et Vincent Dugomier destinées aux CM.

Le chantier de la toiture de la Mairie s'est terminé en cette fin d'année 2021. Réalisé par la Sté de Mickael GINESTE ; le coût des travaux s'élève à 35965€ HT dont 25% subventionnés par la DETR 2020 et 21% par le Conseil Départemental. Le reste à charge de 18895€ HT a été financé par la Commune.

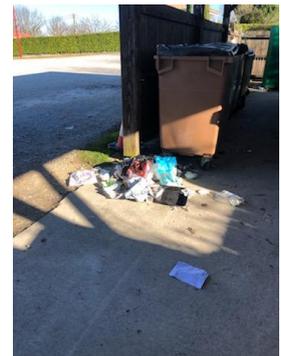


L'ensemble des autres investissements faits durant l'année 2021 (hors toiture et nouvelle école) s'élève à 11 470€ dont une remorque plateau qui permet de transporter le nouveau tracteur-tondeuse et du matériel informatique pour l'école et le secrétariat de mairie.

Nos déchets, parlons-en !

Incivilités

Le dépôt des sacs jaunes et noirs doit être effectué dans les conteneurs prévus à cet effet et non à côté comme l'indiquent les photos ci-contre prises au local poubelles des Rives et sur un point de collecte communal.



Si les conteneurs sont pleins, il faut laisser les sacs au dessus de ceux-ci afin d'éviter que des animaux viennent les éventrer.

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser dans les conteneurs les encombrants dont vous voulez vous séparer et qui sont destinés à être apportés à la déchetterie.

Les déchetteries de Villeneuve et Villefranche de Rouergue n'attendent que vous !

Décharges sauvages

Nous recensons de plus en plus de décharges sauvages sur notre commune.

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quels qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage comme nous le montre la photo ci-dessous prise sur notre commune.



Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'un individu privé, d'une collectivité locale ou d'un industriel, est responsable de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

Dans le cadre de son pouvoir de police spéciale, le Maire est compétent pour constater l'existence d'un dépôt sauvage (art. L. 541-3 du code de l'environnement) et dispose, pour cela, d'un arsenal juridique lui permettant de faire supprimer ces dépôts anarchiques, selon les lieux où ils se trouvent.

Tout contrevenant est passible d'une amende de 35€ (article R 632-1 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500€ (article R635-8 du code pénal).

Nouvelles consignes de tri

En fin d'année, l'ensemble du département de l'Aveyron est passé à l'extension des consignes de tri. Dès le 1er novembre 2021, il était possible de déposer dans votre poubelle jaune l'ensemble des emballages. Le geste de tri sera bien plus simple et devrait entraîner une augmentation du volume collecté.

Il est possible d'y mettre certains emballages plastiques et les petits emballages métalliques.

Pour le verre (bouteilles, bocaux, flacons de parfum, ...) vous devez continuer à les déposer dans les bornes Récup' Verre.

Les associations

La commune de Maleville compte 14 associations dynamiques. Nous avons voulu leur laisser une place dans ce bulletin :

APE

Club de pétanque

Club du bon accueil

Comité des Fêtes

Foyer des jeunes

Foyer rural / Comité des Fêtes de Lalo

La Gabelo del Pueches (Le Mauron)

Les Amis de Maleville en Rouergue

Les Cavaliers de l'Alzou

Les Foulées vertes

La Société de chasse

USPA

Chemins faisant

Les Amis de Guié

L'ensemble du Conseil Municipal tient à remercier les membres de ces diverses associations pour leur engagement bénévole, pour les animations qu'ils organisent régulièrement et pour les liens qui se créent grâce à eux. Les associations sont au cœur de la vie de notre village et certaines ont souhaité être mises à l'honneur dans ce bulletin.

APE : Association des parents d'élèves

L'association regroupe tous les parents d'élèves de l'école de Maleville qui le souhaitent. Elle a pour but de développer une cohésion entre les parents et de permettre à chacun de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Différentes manifestations sont organisées au cours de l'année scolaire pour permettre de récolter des fonds afin de subventionner une partie des projets proposés par les enseignantes.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : <https://facebook.com/groups/6224362580938861>.

Pour l'année 2021-2022 nous avons proposé des ventes de chocolats à la période de Noël et nous prévoyons un quine, une soirée carnaval, une vente de gâteaux lors des élections notamment.

L'APE de Maleville

Pétanque Malevilloise



La pétanque Malevilloise débuta dans le hangar d'une ferme. Plusieurs voisins se réunissaient le soir pour lancer quelques boules.

Au bout d'un certain temps M. Cyprien POURCEL lança l'idée d'un club à Maleville. Jean Claude VERNHES en prit la présidence, ce fut un succès, puisque cela dure depuis 39 ans.

Le 7 janvier 1983 la pétanque Malevilloise fut officiellement créée avec 49 licenciés.

A ce jour nous sommes une bonne trentaine de licenciés. Nous sommes affiliés à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal).

Durant 39 ans et pour le bon fonctionnement du club les divers bureaux et licenciés ont organisé diverses manifestations à Maleville : Estofinade dansante (pendant plus de 30 ans), Challenge Cyprien en 1993 (en mémoire de Cyprien POURCEL), quine

En 2021 : Le club a été jusqu'en finale de la coupe d'Aveyron et en 1/2 finale du championnat vétérans et participe toujours aux divers concours tels que la coupe de France, Championnats départementaux.

Après 39 ans, Jean Claude Vernhes en est toujours le président.

Le club promeut la pétanque et le jeu provençal en loisirs comme en compétition. Le club anime également le village en période estivale avec des concours amicaux tous les jeudis soir. Un calendrier sera établi dans les prochains mois pour le début de la saison.

Pour 2022, Maleville reçoit le 27 mars une compétition avec les éliminatoires de district en tripléte (nous attendons environ 180 joueurs plus les officiels du district)

Pour conclure, le club se porte comme un charme et ne compte pas rester sur le carreau. Si vous souhaitez rejoindre le club en tant que licencié ou membre, vous pouvez contacter le club via sa boîte mail : petanque.maleville070183@hotmail.com ou un membre du bureau. Vous serez les bienvenus.



Le bureau de la pétanque malevilloise

Club Bon accueil de Maleville

Pour vous présenter le club, commençons par un peu d'histoire : Le 22 Mai 1978, est la date de la création d'un club du 3^e âge à Maleville ayant pour objet de regrouper les personnes retraitées habitant la commune afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'existence sous le présidence d'Urbain LOUPIAS. Le 10 Mars 1992, cette association devient le Club Bon Accueil. Depuis le 10 Mai 2011, Joël LECLERC en est le 7^e président.

A ce jour, plus de 150 personnes sont adhérentes. Certaines aiment se retrouver tous les quinze jours pour un moment convivial autour d'une animation, d'un jeu, d'une marche...et la grande majorité participe aux repas à thèmes organisés : galette, stockfish, repas de l'amitié avec Drulhe, noces d'or, fritons et assemblée générale.

Tout au long de l'année, le club programme aussi des sorties sur une journée, des voyages, sans oublier des animations telles que crêpes, beignets, grillée de châtaignes. L'objectif est de créer du lien entre les personnes de la commune.

Le comité des Fêtes de Maleville

Le Comité des Fêtes de Maleville vous souhaite une merveilleuse année 2022.

L'année passée, notre association a difficilement compté deux évènements : Le marché de producteurs du 13 juillet fut un véritable succès et l'édition n°2 des boîtes de Noël a apporté beaucoup de joie auprès des habitants.

Nous espérons vous retrouver au plus vite lors de nouvelles manifestations.

L'ensemble des jeunes malevillois tient à vous remercier pour cette belle année passée à vos côtés et continuera d'égayer d'année en année notre charmant village.



Le Foyer rural de Lalo

Le Foyer Rural de Lalo est une association affiliée à la FDFR12 (Foyer ruraux de l'Aveyron). L'ancienne paroisse de Lalo était située sur les quatre communes que sont Maleville, Lanuéjols, Drulhe et Saint-Igest. Le maintien de ce foyer dans le temps a pour vocation d'animer et de rassembler des personnes de tout âge. Le foyer vit grâce à tous ses bénévoles qui organisent différentes activités tout au long de l'année afin de maintenir une dynamique sur Lalo.

Les différents événements mis en place dans le foyer sont les suivants :

- Un repas de début d'année fin janvier
- Une sortie ski durant les vacances de février
- Une soirée théâtre réalisée par la troupe Jean de La Valette en mars
- Une sortie annuelle en avril-mai
- Accueil et aide à l'association des Foulées Vertes (organisation de la course le 1er week-end de juin)
- La fête à Lalo durant le premier week-end de juillet (du vendredi au dimanche).

La particularité et la richesse de notre foyer est qu'il est intergénérationnel, ce qui permet de partager des moments conviviaux où se côtoient jeunes et adultes. Notre foyer est ouvert à toute nouvelle personne qui souhaiterait nous rejoindre et participer au développement du foyer afin de le faire perdurer et prospérer.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mélanie Maruéjols, présidente, au 06 86 21 10 52 ou Anaïs Garric, vice présidente, au 06 81 55 98 72.

Les Foulées vertes de Lalo

L'association des Foulées vertes de Lalo est la rencontre de passionnés de course à pied depuis plus de 35 ans. Chaque dimanche matin, nous nous retrouvons pour une sortie running sur les routes et les sentiers des communes de Maleville, Lanuéjols, Drulhe ou Privezac. Quelque soit le niveau, nous partageons avec convivialité le plaisir de courir en groupe.

L'association organise également le premier dimanche de juin à Lalo une course pédestre route et nature, ainsi qu'une randonnée. La prochaine édition aura lieu le dimanche 5 juin 2022.

Pour tout renseignement sur nos rendez-vous dominicaux ou sur la course de juin, n'hésitez pas à nous contacter au 06.71.54.45.18.



Le président Vincent LABURTHE

La société de chasse

L'association est composée d'une soixantaine de chasseurs.

La saison dernière nous avons prélevé :

- 64 ragondins, 7 martres ou fouines et 28 renards.
- 40 chevreuils et 53 sangliers en 97 battues (gros gibier) avec une moyenne de 20 chasseurs.

Ceci a permis de faire baisser drastiquement les dégâts aux cultures et aux poulaillers.

Le conseil d'administration se compose ainsi :

Président : Roland BROS, Vice-Pdt : Bienvenu CASSANIS, Trésorier: Jean MOLY, Secrétaire: Mathieu DEJEAN

Membres: BESSOU Patrick, BLANC Hervé, CAVALIE René, CHABBERT Jean-Luc, GINESTE Yoan.



Les chasseurs malevillois lors de l'assemblée générale du 26 juin 2021.

L'USPA : Union Sportive du Pays Alzuréen

L'année 2021 se terminant, nous espérons que vous et vos proches réussissent à traverser cette période Covid (qui nous l'espérons va très vite être derrière nous) de la moins pire des façons. Côté Sportif la saison 2020-2021 a été une saison blanche avec l'arrêt des compétitions le 25 octobre 2020 : l'ensemble des équipes reste donc au même niveau pour cette nouvelle saison. Cet arrêt prématuré des compétitions a permis à tout le monde de soigner ses blessures, de trouver des occupations diverses et variées mais cela a également marqué pour l'USPA l'éclosion d'une nouvelle équipe :

Une équipe Féminine ! L'ensemble du club est fier de ce groupe comptant 28 filles débutant en D3.



L'USPA dépasse pour la première fois de son histoire la barre des 100 licenciés pour cette saison 2021-2022 !!

Pour cette nouvelle saison l'équipe 1 reste en D2. Ce groupe est toujours encadré par Maxime MARCIE et David COUDERC. L'équipe 2 continue d'évoluer en D4 avec son duo de coach : Cédric CAZOR et Bruno CANTALOUBE. L'équipe 3, elle, repart pour une nouvelle saison en D5 : Sonia REGOURD épaulée de Mathieu GASTAL a pour ambition de continuer à faire progresser cette équipe. Enfin, les « poulettes » sont entraînées par un « quatuor » : Florent BOUSCAL, Tom BROS, Benjamin COUDERC et Guillaume VIGUIE.

A travers ses 4 équipes, l'USPA reste un club familial où tout le monde trouve sa place selon son niveau et ses envies. Avec ses événements (reprenant tous cette saison), les soirées organisées entre joueurs, le club essaie de générer une ambiance conviviale où joueurs et amis du club se retrouvent pour passer un bon moment. Nous avons encore besoin de toutes les bonnes volontés disponibles : Tous joueurs, joueuses, dirigeants et bénévoles souhaitant rejoindre le club sont, bien entendu, les bienvenus.

La période d'arrêt Covid a permis au bureau de travailler sur divers projets : le relooking de son logo, participation à un concours ayant permis d'obtenir 3 jeux complets de maillots de la part de « Unibet », le développement du site internet... Ces divers projets ont été menés à leurs termes grâce à un travail acharné de notre secrétaire Ludovic BEC : un grand merci à lui !

Nous tenons enfin à remercier l'ensemble des sponsors et des mairies qui nous aident toutes les saisons à travers leurs actions.

Bonne année 2022 et Vive l'USPA !!!

Les coprésidents : Alexandre DUARTE & Nicolas FERRAND

Chemins Faisant



Quoi de plus agréable qu'une commune où il fait bon se promener sur des chemins entretenus.



Créée en août 2021, l'association «CHEMINS FAISANT» a pour but la restauration des chemins communaux en vue d'organiser des randonnées pédestres. Comptant actuellement 8 membres, nous avons dégagé le chemin qui descend devant la fontaine médiévale pour en faire le départ du PR1 (petite randonnée) qui sera très prochainement fléché.

Afin de pouvoir organiser des randonnées dès le printemps prochain, nous étudions un PR2 de 9,5 km. Beaucoup de chemins sont à remettre en état et nous avons besoin de volontaires pour nous aider dans cette noble tâche.

Rejoignez notre association en nous contactant : Jacques REVEL au 06 84 11 79 61, merci et à bientôt !

WWW.MALEVILLE.FR



Les Amis de Guié



On ne compte plus le nombre d'années d'activité de la ferme-pilote de Guié, elle permet aux 11 villages adhérents de l'AZN l'autosuffisance alimentaire et la création d'emplois. Les greniers sont pleins et 4 autres fermes se sont créées.

Notre place est toujours aussi importante même si les besoins ne sont pas les mêmes ; nos actions se portent sur l'éducation par les parrainages, le soutien à l'enfance en détresse par l'envoi de lait, ainsi que l'envoi de conteneurs.

L'activité principale de 2021 a été la préparation d'un conteneur de 60m3 avec l'envoi d'un tracteur. Adhérents et sympathisants se sont retrouvés une dizaine de fois, pour le stockage, la préparation des colis: vêtements, livres, jouets, puériculture, matelas, vélos, ordinateurs, machines à coudre, matériels agricoles et scolaires. Nous avons reçu tous ces dons d'associations, d'écoles, de particuliers.

La recherche du tracteur adapté aux conditions du sol saharien n'a pas été facile puisqu'il fallait tenir compte de la mécanique, du prix et des démarches administratives. Cela a mobilisé certains d'entre nous depuis le mois d'avril ; leur réactivité a porté ses fruits puisqu'il a trouvé sa place dans le conteneur. Ce chargement a eu lieu en juillet à Lanuéjols.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées pour nous aider.



Les projets 2022 : parrainages, soutien petite enfance, envoi de colis par le réseau, relation avec une association de Colomiers, partenariat avec le conseil des jeunes de la mairie de Villefranche.

Aidons ces populations notamment les jeunes à construire leur vie au Burkina, découvrir la France par des stages pour adopter des techniques appropriées au Sahel.

Restons mobilisés, ils nous apportent autant qu'on leur apporte.

Les Amis de Guié

Mémento

MAIRIE :

*Lundi, jeudi 9H à 13H00
Mardi, Vendredi 9H à 12H30 ; 13H30 à 17H30.
Fermée le mercredi et samedi
Tél 05 65 29 30 20.
Courriel : contact@maleville.fr*

AGENCE POSTALE :

*Lundi à vendredi 9H45 à 11H45.
Tél : 05 65 29 36 12.*

ECOLE :

*Lundi, Mardi, jeudi et Vendredi :
8H30 à 12H00 et 13H30 à 16H00.
Tél : 05 65 29 32 87.*

GARDERIE SCOLAIRE :

*Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7H30 à 8H20 et 16H à 18H45,*

Démographie

Mariages :

*Mme AUGUSTO Amélie et Monsieur GRAFFAN Florian, mariés le 10 juillet 2021
Madame PRATA Sandra et Monsieur MUGNIER Sébastien, mariés le 28 août 2021*

Pacs

6 pactes civils de solidarité ont été signés sur 2021.

Naissances :

*AIMÉ Camille né le 16 janvier 2021 - Le Furbidou
BARDOU Achille né le 04 mai 2021 - La Bonétie
BONVENTI Sandro né le 24 juillet 2021 - Bruguieras
CARAYON Naël né le 07 novembre 2021 - Les Rives
CHEVY OUVRIEU Ella née le 30 août 2021 - Le Cueillou
GINESTE Timéo né le 7 décembre 2021 - Manhols
GRAFFAN Eliott né le 09 janvier 2021 - Lusclade
ISSALY Zolan né le 13 avril 2021 - Vernheredonde
MOYA Killian né le 05 décembre 2021 - Le Furbidou
QUILLIOT Nathan né le 27 décembre 2021 – Les Rives
VERNHESES Justin né le 21 octobre 2021 - Bachimes
VERNHESES Théa née le 24 août 2021 - Les Rives*

Décès :

*COLOMB Paulette, veuve BROS décédée le 02 février 2021 - Le Grès
GRATUZE-BESSOU Maurice décédé le 06 novembre 2021 - La Loubière
GRÈS Elise, veuve PHALIPOU décédée le 30 juillet 2021 - Les Aymérites
LEPOUREAU Marie-France décédée le 27 février 2021 - Le Mauron
LOUBATIERES Georges décédé le 1er octobre 2021 - La Brousse
PONS Angèle née GRÈS décédée le 27 août 2021 - Le Mauron
POURCEL Jeanine, veuve BROSSARD décédée le 26 août 2021 - Maleville
VALÉRY Isabelle décédée le 18 septembre 2021 - Le Furbidou*